



in
situ

LA LISIÈRE URBAINE : DE L'ESPACE FRONTIÈRE À L'ESPACE DE NATURE PARTAGÉ

THÈME Environnement - Paysage

n° 4
Mars 2019

Fabriquer des espaces urbains de qualité et préserver les paysages, vivre dans des quartiers laissant plus de place à la nature et qui soient résilients face aux changements climatiques, sont autant de préoccupations que partagent aujourd'hui acteurs de l'aménagement des territoires et populations.

Ces enjeux d'urbanisme contemporain posent plus largement la question de la qualité de nos cadres de vie. Or, les limites entre espaces urbanisés et espaces naturels ou agricoles sont encore trop rarement aménagées. Des éléments de réponses sont-ils à trouver aux interfaces de ces espaces ? La plus value paysagère de nos villes et villages ne passerait-elle pas par une plus grande reconnaissance de la fonction des lisières urbaines ?

audap
agence d'urbanisme
atlantique & pyrénées

20 ans
l'audap a
Jouons collectif !

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le concept de lisière urbaine désigne la transition physique et/ou visuelle entre un espace urbain et un espace agricole ou naturel. Une lisière urbaine peut être qualifiée de « constituée » lorsqu'elle devient un espace collectif, partagé et accessible à la population. La lisière urbaine incarne plus qu'une

simple frontière entre l'espace urbain et l'espace agricole ou naturel. C'est un lieu qui assure le passage d'un espace à l'autre, à la fois espace de nature de proximité, espace de rencontre, et espace conciliant divers usages dédiés à la population. La lisière urbaine joue en outre le rôle de porte d'entrée sur les paysages agricoles ou naturels environnants.

UN CONCEPT QUI VISE À AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE

Le lotissement pavillonnaire, modèle de développement urbain massivement déployé jusqu'à présent aux franges des villes et villages de France, montre à travers d'innombrables exemples les conséquences désastreuses du manque d'intérêt porté aux lisières de ces quartiers, tant d'un point de vue de la banalisation des paysages et d'un appauvrissement de la qualité urbaine, que de la prise en compte de la nature dans ces quartiers, ou encore de l'aménagement d'espaces collectifs favorisant la rencontre d'autrui.

Considérer les lisières urbaines comme des espaces stratégiques dans le projet de développement urbain garantit de s'interroger sur les formes urbaines et sur leur qualité, de porter un regard sur les paysages de franges urbaines et d'entrées de villes, de développer des espaces de nature de proximité, et de proposer aux populations des lieux dédiés à divers usages, à la rencontre et au partage.

UN LIEU DE RESPIRATION

S'interroger sur l'aménagement des lisières influence le choix des futures formes urbaines construites. L'espace de transition que constitue la lisière urbaine conditionne le projet d'aménagement en réservant un espace de respiration entre les futures constructions et les espaces agricoles ou naturels voisins. Faire de cet espace de respiration un espace accessible à vocation collective induit la projection de typologies d'habitats pour lesquelles les espaces extérieurs sont mutualisés

LA MISE EN ŒUVRE DU CONCEPT DE LISIÈRE URBAINE DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION URBAINE, D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU TERRITOIRE

L'aménagement de futures lisières urbaines doit être pensé en amont, dans le cadre du projet de développement urbain via le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Les divers outils du PLUi (OAP, Règlement et zonage) permettent de planifier l'aménagement des lisières urbaines aux franges des futures zones à urbaniser. En ce qui concerne les lisières urbaines existantes mais dégradées, la mise en œuvre du concept peut être envisagée lors de projets de requalification urbaine.

La mise en place d'une lisière qualitative peut également être envisagée à partir de l'espace agricole par la mise en place de projets de restauration et valorisation des espaces agricole (Plans de Gestion de l'Espace rural et Périurbain /GERPLAN), la mise en œuvre de Zones Agricoles Protégées accompagnée d'un projet de développement agricole et de projet de restauration des paysages, la mise en place de plan de gestion des lisières urbaines, etc.

(habitat collectif), et pour lesquelles le bâti structure la rue. Le concept de lisière influence donc la forme et la qualité urbaine du nouveau quartier.

Les franges urbaines sont par ailleurs les vitrines des espaces urbanisés. Perçues depuis les entrées de ville ou d'agglomération, ou depuis n'importe quel espace agricole ou naturel, elles renvoient une image des espaces urbains et de leur capacité à s'inscrire dans leur environnement. La prise en compte du paysage dans le projet de développement urbain peut nourrir et enrichir l'aménagement des lisières urbaines par l'intégration de motifs paysagers locaux tels que la haie bocagère, le bosquet, le fossé, la ripisylve, etc. La lisière urbaine aménagée devient alors un espace paysager de proximité pour le nouveau quartier. Elle permet de dépasser la banalisation des paysages liée au déploiement de lotissements standards et permet d'accrocher le nouveau quartier au paysage environnant. Cette approche sort de la logique d'un urbanisme de zoning strict et permet d'enrichir le projet urbain d'une véritable armature paysagère et naturelle.

UN ATOUT POUR LA BIODIVERSITÉ ET LES USAGES PARTAGÉS

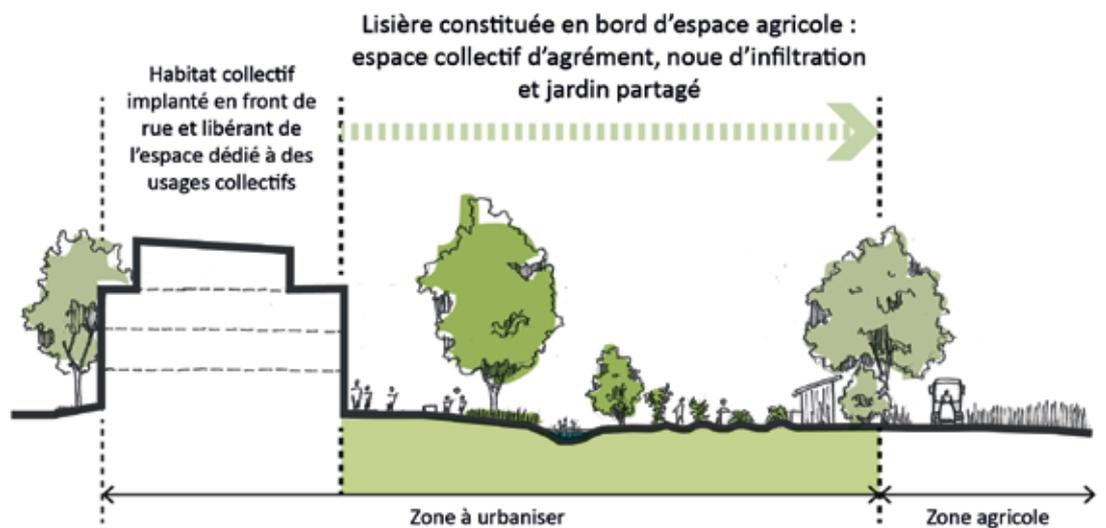
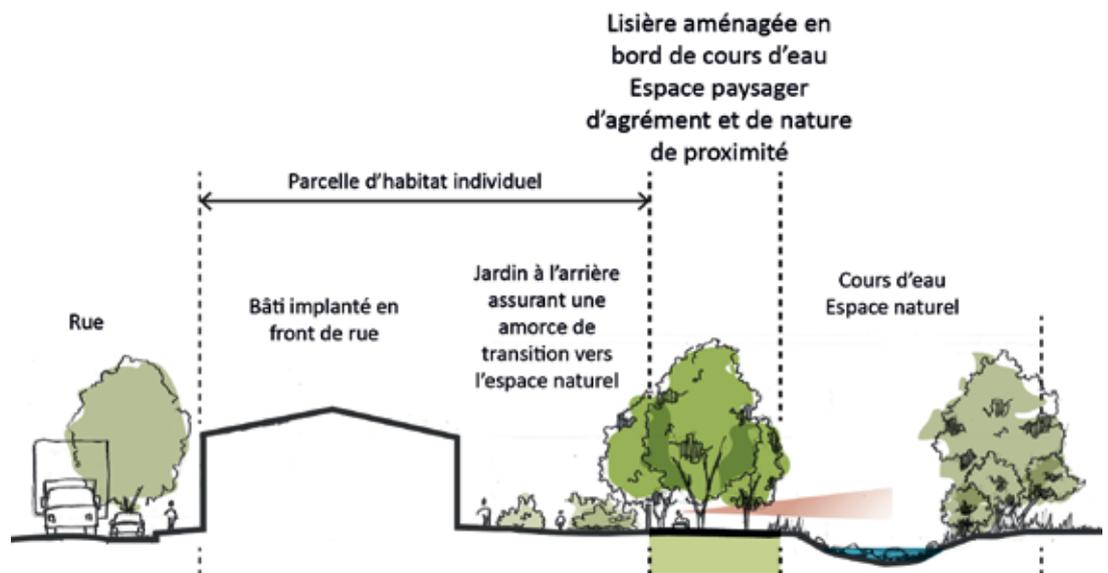
La lisière peut en effet remplir des fonctions environnementales. Au-delà d'être un espace arboré et végétalisé, elle permet la présence d'une biodiversité et la gestion environnementale des eaux de ruissellement du nouveau quartier par l'aménagement d'ouvrages dédiés : fossés, noues, bassins d'infiltrations, mare, etc.

À l'instar du pré commun, le concept de lisière urbaine constituée permet de ré-introduire la notion ancienne d'espace commun dans les nouveaux quartiers. Cette dimension d'espace partagé ouvre la possibilité à de multiples usages : jardins d'agrément, jardins partagés et productifs, pâtures collectives, espaces de loisirs, liaisons piétonnes, promenades en bord de cours d'eau, jardins de pluie, noues bordées d'un chemin, etc. De multiples usages qui offrent à la population la possibilité d'arpenter, vivre et jouir de son propre territoire.



◆ Lisière urbaine aménagée entre un nouveau quartier et un champ de maïs dans le cadre d'une opération de lotissement à Sendets dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

◆ Exemples : ① Lisière aménagée en bord de cours d'eau ② Lisière constituée en bord d'espace agricole



RETOUR SUR EXPÉRIENCE : LE SCHEMA INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DES LISIERES URBAINES DU TERRITOIRE DE LA COTE OUEST (TCO), A LA REUNION

Résultat de multiples travaux de sensibilisation menés auprès des élus et différents partenaires (plan de paysage de l'ouest, contrat d'agglomération État-Région-TCO, charte paysagère du TCO, atlas des paysages de la Réunion), la Communauté d'Agglomération du TCO de la Réunion a souhaité élaborer en 2009, avec à la maîtrise d'œuvre l'Agence Folléa-Gautier accompagnée de l'agence Zone UP paysage et l'Atelier de L'Isthme, un Schéma intercommunal d'aménagement des lisières urbaines.

Ce travail a débouché sur des préconisations d'aménagement qui ont ensuite été intégrées au SCOT et ponctuellement dans des schémas d'aménagement de Zones d'Aménagement Concertées. ■

Aller plus loin

«Regarder des deux côtés de la lisière - L'interface ville / nature », A'URBA, 2013
<https://goo.gl/hmbBje>

«Lisières urbaines, exploration pour construire le dialogue ville-nature», ADEUS, 2013
<https://goo.gl/AVd1FN>

«Programme de recherche-action : Lisières et Paysages urbains du Grand Genève», Haute Ecole du Paysage d'Ingénierie et d'Architecture, en cours
<https://goo.gl/HeTxqu>



Urbanisation

- Limite communale
- Limite de zone urbanisée
- Limite de zone ouverte à l'urbanisation
- Zone ouverte à l'urbanisation

Source : documents d'urbanisme en vigueur pour Saint-Paul : version de travail du PLU - 12/2005

Lisière urbaine

- Lisière (plantations, espace de nature, jardins familiaux, ...)
- Chemin de la lisière
- Chemin de liaison planté
- Chemin existant à planter
- Belvédère
- Stationnement

Plan d'ensemble de la ZAC Renaissance, Schéma intercommunal d'Aménagement des lisières du TCO, la Réunion, Source : Agence Folléa-Gautier
<https://goo.gl/zmV5oK>

Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées

Petite Caserne
 2 allée des Platanes
 BP 628
 64106 Bayonne Cedex
 Tél. + 33 (0)5 59 46 50 10

4 rue Henri IV - Porte J
 64000 Pau
 Tél. + 33 (0)5 33 64 00 30

Crédits Photos

AUDAP, sauf mention
Comité de rédaction
 Frédéric Véron, Marie-Pierre Barré,
 Ludovic Réau
Conception / Réalisation graphique & Impression
 AUDAP - 21/03/2019



Flashez le code pour télécharger le document

@audap_org
 www.audap.org